

# Contexte global des productions porcine et avicole en 2025

*Boudry Christelle, Assistante de recherche, ULG, Gembloux Agro-Bio Tech*

*Dans un contexte de marché mondial de plus en plus ouvert, l'agriculture européenne a dû et doit toujours s'adapter afin de rester compétitive. Ainsi, surtout dans le Nord et l'Est de l'Europe, les productions se sont intensifiées avec de grands bassins de production spécialisés. Par contre, dans nos régions, c'est une agriculture plus extensive, avec des produits de haute qualité qui se développe.*

## **Alimentation animale**

Depuis le début du siècle, le cours du tourteau de soja n'a cessé de grimper pour atteindre début 2025 un prix de 600 € la tonne. De plus, il est devenu de plus en plus difficile de s'approvisionner sur le marché international en soja non-OGM certifié et/ou produit durablement (sans déforestation), c'est pourquoi la Communauté Européenne a imposé des règles très strictes concernant l'importation de soja et pris des mesures de soutien pour la production de protéines au sein même de l'Europe. Ainsi, la production de colza et de soja européen a fortement augmenté et, avec le retour des farines animales depuis plus de 10 ans dans l'alimentation porcine et avicole, la dépendance européenne en protéines végétales s'est très fortement réduite.

Le retour évoqué précédemment des farines animales et l'arrivée de nouveaux additifs alimentaires de plus en plus efficaces en alimentation animale ont permis une amélioration des performances de croissance des porcs et des volailles, parallèlement à une meilleure valorisation alimentaire et à une réduction des rejets.

## **Réglementations**

La réglementation européenne en termes de bien-être des animaux d'élevage a encore durci, avec tout particulièrement une nouvelle directive entrée en application ce 1er janvier 2025 :

- En production porcine, elle marque la fin des cages de mises-bas, l'obligation du logement des truies en groupes stables, sans mélanges de bandes, et le sevrage des porcelets après au minimum 4 semaines de lactation.

- En production avicole, la surface minimale par poulet de chair a encore augmenté avec un maximum de 30 kg/m<sup>2</sup> sans possibilité de dépassement. Quant-aux poules pondeuses, elles doivent obligatoirement être logées en volières, le cycle de ponte ne peut excéder 11 mois et la mue est interdite afin de limiter l'épuisement des pondeuses.

La menace d'une nouvelle réglementation européenne interdisant l'utilisation de souches de poulets de chair à croissance rapide pèse sur le monde avicole. Une telle réglementation est en discussion pour 2030.

Au niveau national, de nouvelles réglementations plus sévères sont apparues en termes sanitaires (obligation d'établir un plan de biosécurité dans chaque élevage avec suivi vétérinaire) et en termes de traçabilité augmentant le nombre de contrôles et les coûts de production dans les élevages mais également dans les abattoirs et chez les distributeurs.

Au niveau environnemental, une amélioration de la qualité de l'eau s'est amorcée suites aux directives européennes du début du siècle. Néanmoins, de nouvelles mesures plus strictes pour les apports d'azote et de certains minéraux dans les aliments sont en discussion. Pour les élevages de plus de 2000 porcs et de plus de 40 000 volailles, le traitement des effluents, l'installation de filtres à air et le recourt à de l'énergie verte sont obligatoires depuis 2020 en Région wallonne.

### **Les aides**

Les revendications du monde agricole auprès de la Commission Européenne suite aux nombreuses réglementations de plus en plus sévères et coûteuses pour le secteur ont mené à une aide à l'investissement plus importante pour la diversification des exploitations. Avec un soutien accru pour le développement d'élevage dans les régions déficitaires en matières organiques et/ou pour le développement de productions de qualité différenciée.

### **Le marché**

Au niveau du consommateur, deux épisodes de grippe aviaire et l'apparition d'une souche de Salmonelle ultra-résistante dans de la viande importée d'Asie a modifié le comportement du consommateur belge qui achète moins de viande mais se dirige plutôt vers des produits de qualité supérieure d'origine locale.

Malgré cette réduction de la consommation de viande par le consommateur wallon, qui se généralise dans l'ensemble de l'Europe, la demande mondiale en viande ne cesse d'augmenter suite à la croissance démographique et à l'augmentation du pouvoir d'achat dans les nouveaux pays émergents. Cette demande accrue a amorcé une augmentation du prix de la viande sur le marché international.

La perte de valeur de l'euro par rapport au dollar américain a rendu les productions européennes plus compétitives sur le marché international sans toutefois augmenter de manière trop importante les coûts de productions en Europe étant donné la plus grande autonomie en protéines.